

PROGRAMME DE FORMATION AFGSU 2

Mise à jour
17/03/2022

PUBLIC CIBLE ET PRE REQUIS

Arrêté du 1^{er} juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 novembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

Personnel médical et paramédical employé au sein d'un établissement de santé ou d'une structure sanitaire ou médico-sociale

Professionnels de santé inscrits dans la 4^{ème} partie du Code de la Santé Publique

ORGANISATION

3 jours consécutifs (21H) en présentiel

9H00-12H30 / 13H30-17H00

Groupe de 12 participants maximum

DUREE : 21 heures

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription auprès du Service Formation du CH de Millau par mail 1 mois avant la date de début de session

MOYENS MIS A VOTRE DISPOSITION

Salles de formation théorique et pratique située
EHPAD Ayrolle – 2 rue Saint Jean - Millau

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes nécessitant un aménagement spécifique, merci de prendre contact avec notre Référent handicap afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

Référents Handicap : Mesdames Emmanuelle Hilaire et Sophie Cadou

TARIFS : 350 euros

VALIDATION DE LA FORMATION

La formation est validée par une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence AFGSU 1 valable 4 ans soumis à un recyclage.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (restauration, accès au site.....)

Pas de restauration possible sur place

Pas de possibilité de stationnement sur le parking de l'EHPAD

NOS CHIFFRES CLES

Nombre de stagiaires formés en :

2021 : 26 professionnels

2022 : 1^{er} trimestre 25 professionnels

Taux de satisfaction : 1^{er} trimestre 2022 93.13%

OBJECTIFS

Arrêté du 1^{er} juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 novembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Recueil des attentes pré-formation
- Rappels théoriques (diaporama) et démonstration commentée
- Ateliers d'apprentissage du geste
- Mises en situation sur victime simulée et mannequin
- Supports pédagogiques remis sur clé USB à la demande
- Mémento distribué en fin de formation

EVALUATION ET CRITERES DE VALIDATION*

- Présence à la totalité de l'enseignement
- Participation aux ateliers d'apprentissage du geste et aux mises en situation
- Validation des acquis théoriques (QCM)
- Comportement adapté lors des mises en situation
- Pré-test et post-test
- Délivrance d'une attestation de formation, valable 4 ans.
-

PROFIL DES INTERVENANTS

Circulaire du 10 mai 2006 : circulaire du 27 mai 2010

IDE et médecins exerçant dans un services d'urgences, de soins continus ou de réanimation et habilités par le CESU à enseigner les gestes d'urgence.

PROGRAMME

Demi-journée 1 :

Accueil

Alerte, protection, bilan des fonctions vitales :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée
- Alerter le SAMU ou numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés

Inconscience :

- Identifier l'inconscience, assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée

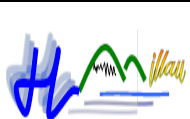
Demi-journée 2 :

Obstruction des voies aériennes :

- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats

Hémorragie :

- Arrêter une hémorragie externe, connaître les règles élémentaires d'hygiène, les règles de protection par rapport à un risque infectieux.



PROGRAMME DE FORMATION AFGSU 2

Mise à jour
17/03/2022

PUBLIC CIBLE ET PRE REQUIS

Arrêté du 1^{er} juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 novembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

Personnel médical et paramédical employé au sein d'un établissement de santé ou d'une structure sanitaire ou médico-sociale

Professionnels de santé inscrits dans la 4^{ème} partie du Code de la Santé Publique

ORGANISATION

3 jours consécutifs (21H) en présentiel

9H00-12H30 / 13H30-17H00

Groupe de 12 participants maximum

DUREE : 21 heures

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription auprès du Service Formation du CH de Millau par mail 1 mois avant la date de début de session

MOYENS MIS A VOTRE DISPOSITION

Salles de formation théorique et pratique située EHPAD Ayrolle – 2 rue Saint Jean - Millau

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes nécessitant un aménagement spécifique, merci de prendre contact avec notre Référent handicap afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

Référents Handicap : Mesdames Emmanuelle Hilaire et Sophie Cadou

TARIFS : 350 euros

VALIDATION DE LA FORMATION

La formation est validée par une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence AFGSU 1 valable 4 ans soumis à un recyclage.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (restauration, accès au site.....)

Pas de restauration possible sur place

Pas de possibilité de stationnement sur le parking de l'EHPAD

NOS CHIFFRES CLES

Nombre de stagiaires formés en :

2021 : 26 professionnels

2022 : 1^{er} trimestre 25 professionnels

Taux de satisfaction : 1^{er} trimestre 2022 93.13%

PROGRAMME

Traumatismes osseux et cutanés :

- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux, cutané et les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence
- Prendre les mesures pour la prise en charge adaptée d'un traumatisme (matériel d'immobilisation, retrait casque...)
- Effectuer ou faire réaliser un relevage, un brancardage

Demi-journée 3 :

Accouchement inopiné :

- Prendre les mesures adaptées pour la mère et l'enfant face à un accouchement inopiné

Réanimation cardio respiratoire :

- Identifier un ACR, réaliser ou faire réaliser une RCP de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe, charriot d'urgence, matériel embarqué...)

Demi-journée 4 :

Réanimation cardio respiratoire

- Identifier un ACR, réaliser ou faire réaliser une RCP de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe, charriot d'urgence, matériel embarqué...)

Demi-journée 5 :

Malaises :

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, arrêter une hémorragie externe, connaître les règles élémentaires d'hygiène, les règles de protection par rapport à un risque infectieux
- Mettre en œuvre des appareils de surveillance des paramètres vitaux

Urgences collectives :

- Participer à la mise en œuvre des dispositifs d'organisation de la réponse du système sanitaire aux SSE (Dispositif ORSAN)
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et du plan blanc ou du plan bleu, selon le rôle prévu pour la profession exercée
- Identifier son rôle en cas de déclenchement de plan blanc ou de plan bleu
- Être sensibiliser aux risques NRBC-E, identifier son rôle en cas d'activation des dispositions spécifiques relatives aux risques NRBC-E du plan blanc et les différents dispositifs de protection individuelle en fonction des risques

Demi-journée 6 :

Evaluation sur mises en situation, QCM

Clôture de la formation

***pas de possibilités de valider un/ou plusieurs blocs de compétences, conduisant à la certification professionnelle.**